

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 juin 2017
Rapporteur :
Monsieur Didier LENNON**

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/07/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/07/2017
(accusé de réception du 05/07/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Extension et restructuration de l'école Stang Ar C'hoat
Avenant n°2 au marché du lot 1 bâtiments modulaires provisoires**

Dans le cadre de l'extension et de la restructuration de l'école de Stang Ar C'hoat le retard de livraison du bâtiment classes qui devait être livré aux vacances de printemps et ne le sera que fin juin, nécessite de prolonger la location des bâtiments modulaires provisoires jusqu'aux vacances d'été.

Un avenant au marché du lot n°1 est nécessaire pour régulariser ce complément de location.

Un marché a été passé le 25 mars 2016 avec la société ALGECO S.A.S. pour l'installation et la location pendant 6 mois de bâtiments modulaires provisoires pour accueillir les classes et la salle des maîtres pendant les travaux d'extension et de restructuration de l'école.

Cette durée de 6 mois s'est avérée insuffisante après l'élaboration du planning détaillé avec les titulaires des marchés de travaux et a nécessité un premier avenant pour une prolongation de 3 mois.

Des retards sur le chantier n'ont pas permis de livrer le bâtiment classes en avril, il ne le sera qu'en juin et les bâtiments provisoires ne pourront être enlevés que pendant les vacances d'été en l'absence de public.

Ces reports ne résultent d'aucune des deux parties, ville ou société Algéco, et constituent donc une sujétion technique imprévue au sens de l'article 20 du code des marchés publics version 2006.

L'incidence sur les prix est la suivante :

Marché initial : 58.985,68 €

Avenant n°1 :	+7.799,34 € HT (+13,22%)
Avenant n°2 :	+7.799,34 € HT (+26,44% cumulé)
Nouveau montant du marché :	74.584,36 € HT
	89.501,23 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant n°2 au marché du lot 01.